

RÉGLEMENTATION SPORTIVE ET ORGANISATIONNELLE

Bike and Run de Saint-Mihiel – Dimanche 6.12.26

OBJET

Le Bike And Run de Saint-Mihiel est une manifestation sportive organisée par le club Team Meuse Triathlon. Il compte 4 courses (S, XS Light, 10-13 ans et 6-9 ans) réparties sur la matinée du Dimanche 06 Décembre 2026. Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, un dossier a été déposé à la Mairie de Saint-Mihiel et en préfecture. D'autre part, le Bike and Run a fait l'objet de plusieurs arrêtés municipaux dans la commune de Saint-Mihiel. Ces arrêtés seront affichés et consultables le jour de la manifestation sur la ville de l'événement.

Ce document précise la réglementation sportive et organisationnelle de cette manifestation qui est implicitement acceptée par tous les athlètes participants, bénévoles et public présent.

AVANT LA COURSE

Conditions d'inscription

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au jeudi 03/13/2016 minuit sur le site. Les inscriptions, avant le jour J, se font uniquement en ligne par Internet. Tout bulletin transmis par courrier postal ou fourni de toute autre manière avant le jour J sera ignoré et considéré comme invalide. Dorénavant il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical sous condition d'avoir répondu « NON » à toutes les questions du formulaire de santé lors de l'inscription. Les réponses fournies sont de la responsabilité de l'athlète et n'engagent aucunement la responsabilité de l'organisateur.

Si le participant devait répondre « OUI » à une question alors un certificat médical valide serait à fournir pour valider l'inscription (document électronique joint lors de l'inscription en ligne ou, le cas échéant, fourni en main propre lors du retrait de dossard). Un certificat médical valide se définit comme suit : certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique "du sport en compétition" (ou à défaut de la discipline concernée) datant de moins d'un an (le jour de la manifestation). La mention "en compétition" est requise et obligatoire sous peine de refus, par l'organisation, du document fourni ; impliquant l'interdiction pour ce participant à prendre le départ de la course sans remboursement ni aucune autre contrepartie. Ces règles s'appliquent pour les inscriptions en ligne et les inscriptions sur place le jour J.

Dans le cadre de la lutte contre les faux certificats médicaux, l'organisateur se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis en cas de suspicion de fraude.

Pour participer aux courses, il est obligatoire de souscrire à une assurance sportive individuelle, à savoir :

- Les participants détenteurs d'une "Licence FFTRi Compétition" sont couverts par cette licence. Il est indispensable de pouvoir la présenter (formats papier ou électronique acceptés) à l'organisateur en cas de contrôle, le jour J.
- Les participants non-licenciés "FFTRi Compétition" (aucune licence ou licence "Licence FFTRi Loisirs" par ex.) doivent obligatoirement souscrire à une assurance le jour J, via **Licence Expérience**.

Dans le cas contraire, le participant ne pourra pas accéder à la course. La souscription de la **Licence Expérience** implique des frais supplémentaires **(4€)** par rapport au coût d'inscription

Les **Licences Expérience** journée peuvent être souscrites lors de l'inscription en ligne sur Internet. Les participants mineurs doivent obligatoirement être en possession d'une autorisation parentale dûment signée. Dans le cas contraire, le participant mineur ne pourra pas accéder à la course.

Conditions d'accessibilité aux épreuves du Bike And Run de Messein :

Les conditions d'âges minimum/maximum, en fonction des formats de courses, sont les suivants :

Course 6-9 ans : né entre le 01.01.2015 et le 31.12.2018

Course 10-13 ans : né entre le 01.01.2011 et le 31.12.2014

Course XS : né entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010 et avant le 31.12.2008

Course S : avant 31.12.2010

Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera le dimanche dès 08h, au stade de Coubertin à Saint-Mihiel.

La présentation des pièces d'identité est requise et obligatoire pour tous les participants (adultes et jeunes). Les pièces d'identité acceptées sont : Carte Nationale d'Identité, Passeport et Livret de Famille (pour les jeunes). La présentation de photocopies ou de documents électroniques (scan dans téléphone par ex.) sera tolérée.

Briefing

Un briefing sera envoyé par mail aux inscrits. Un briefing sera organisé quelques minutes avant le départ officiel de chaque épreuve. L'organisateur et l'arbitre principal y communiqueront des informations importantes pour le bon déroulement des courses. La présence de tous les participants y est obligatoire.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes précisées lors du briefing.

PENDANT LA COURSE

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes, vols et/ou bris de matériel avant, pendant et après les épreuves.

Règlement des épreuves

L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du présent règlement. Les athlètes se doivent donc d'en respecter les termes. L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du règlement de la Fédération Française de Triathlon FFTRI (disponible sur <https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels>)

Les épreuves sont organisées dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon. Il est fortement recommandé aux athlètes d'en prendre connaissance avant le jour J. Les athlètes se doivent donc d'en respecter les termes.

Les triathlètes prenant le départ des épreuves se doivent de respecter le règlement de la manifestation (ce document) et celui de la Fédération Française de Triathlon FFTRI. En cas de non-respect des règles en vigueur, l'organisateur s'accorde le droit d'exclure l'athlète de la compétition sans remboursement ni aucune autre contrepartie.

Rappel de quelques règles de base :

- Les dossards devront obligatoirement être porté avec 3 points d'attache. L'attache du dossard est de la responsabilité du participant, l'organisateur ne fournira pas d'épingles à nourrice le jour J.
- Parcours : le port du casque avec jugulaire fermée est obligatoire sur l'ensemble du parcours. Les athlètes doivent impérativement respecter le code de la route. Il est fortement conseillé que les participants connaissent les parcours et de ce fait les points qui peuvent poser un problème (orientation, carrefour, nombre de boucles...).
- Les athlètes doivent impérativement respecter les officiels, sous peine d'exclusion de l'épreuve sans remboursement ni aucune autre contrepartie. Les bénévoles sont présents sur les parcours, afin de faciliter le passage des athlètes et leur indiquer les directions à suivre. Ils ne remplacent aucunement les autorités de circulation et, de ce fait, ne pourraient être responsables en cas de non- respect par le participant du code de la route ou toutes autres règles de circulation en vigueur.

Modalité de course

L'équipe, composée de deux coureurs, se partage un seul vélo pendant toute la durée de la course. La permutation des équipiers se fera exclusivement **main à main.**

Aucune pause ni pose du vélo au sol ne sera tolérée. Tout manquement à cette règle entraînera la disqualification.

Une zone de regroupement par tour –présence des deux coéquipiers et du vélo dans la zone prévue- sera mise en place.

Départ

- Course S et XS : Chaque membre de l'équipe effectuera, chacun son tour, une boucle d'éloignement de 400m avant de partir ensemble pour les 4 boucles de 3.25km pour le S et 3 boucles de 3.25km pour le XS. Départ décalé de 5mn entre le S et XS.
- Courses 10-13ans : un seul membre de l'équipe effectuera une boucle d'éloignement de 200m avant de rejoindre son coéquipier et partir sur une boucle de 3.25km. Les cyclistes ne prendront le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.
- Course 6-9ans : Il n'y a pas de boucle d'éloignement. Le coureur de l'équipe aura seulement quelques dizaines de mètres à effectuer avant de partir avec son binôme pour réaliser une boucle de 1,2 km.